# FR

ICANN83 | Forum de politiques – Session conjointe AFRALO-AfrICANN
Mercredi 11 juin 2025 – 15h30 à 17h00 CEST

GISELLA GRUBER

Bonjour et bienvenue à cette séance conjointe AFRALO/AfrICANN. Je serai le gestionnaire de la participation à distance pour cette séance, avec mes collègues. Cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN ainsi que les règles anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Lors de cette séance, les questions et commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre questions et réponses. L'interprétation sera assurée en anglais, français, et l'arabe.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans Zoom, lorsque vous serez appelé, les participants à distance auront le droit d'activer leur micro. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si ce n'est pas l'anglais. Et veuillez parler à un rythme raisonnable pour permettre aux interprètes de travailler.

Avant de lancer la séance, je veux m'assurer que tout le monde a des écouteurs puisque nous aurons trois langues, anglais, français et arabe. Je cède la parole à Hadia Elminiawi.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue au président et CEO, Kurtis, c'est agréable de vous avoir à cette réunion, nous appréciions vos contributions à ces séances. J'aimerais noter la présence du docteur Catherine Adeya, membre du CA, de Léon Sanchez également membre du CA et de Alan Barrett qui se joindra à nous virtuellement. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à Pierre Dandjinou, responsable de l'engagement en Afrique et du responsable du Moyen-Orient.

Nous allons parler des initiatives d'atténuation en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, responsabiliser les parties prenantes dans l'ensemble de l'écosystème. Donnons la parole à notre PDG.

KURTIS LINDQVIST

C'est un grand plaisir d'être présent ici en votre présence. Nous nous étions rencontrés à Seattle pour ma première réunion. C'est la 38ième réunion AFRALO/AfrICANN, vous vous réunissez depuis 2010. Donc merci de venir en personne et d'être en ligne également. J'aimerais vous féliciter grandement de votre participation à chaque réunion publique de l'ICANN. Vous allez travailler sur des thématiques intéressantes et pertinentes ; et aujourd'hui vous allez parler de l'utilisation malveillante du DNS, comme par le passé. Vous avez une déclaration. J'ai lu la déclaration pour l'ICANN83, il y a des recommandations tout à fait intéressantes, renforcer le développement, lutter contre cette

utilisation malveillante et encourager une collaboration régulière dans l'écosystème au niveau de la sécurité et de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, recherches sur les données et développement de capacités, sur tous ces thèmes. Je crois que la société civile doit jouer un grand rôle, elle doit être autonomisée, nous avons des structures At-Large et ALS à l'ICANN et cela est très utile pour effectuer ce travail.

Nous avons beaucoup d'abréviations, nous avons ces différentes ALS, le monde universitaire également, les forums de gouvernance, mais cela véritablement autonomise les utilisateurs finaux avec de plus en plus de formations à ces sujets. Et AFRALO fournit une structure appropriée pour se faire, mettre en œuvre des recommandations avec le soutien du personnel de l'ICANN.

Vous savez que l'utilisation malveillante du DNS est un sujet brulant ces temps-ci, on en parle beaucoup et nous avons un véritable engagement pour lutter contre. Nous avons divers problèmes qui sont posés par cette utilisation malveillante et nous devons avoir des perspectives très fortes et précises là-dessus, nous avons une approche coordonnée qui est nécessaire, d'outils de collaboration intercommunautaires, donc nous soutenons cette lutte et la communauté doit s'engager fortement.

C'est très clair, nous avons besoin d'une participation active de toute la communauté. Donc, votre déclaration est tout à fait appréciée. Et je vois que vous êtes très engagés pour travailler à cela dans le cadre de référence de l'ICANN dans cette initiative

africaine de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS. J'apprécie l'analyse qui a été effectuée et je serai très heureux de collaborer avec vous.

Vous avez parlé des outils utiles qui proviennent de l'ICANN, les instruments de mesure, les aspects de chiffrement et de chiffrage que nous avons pour définir cette utilisation malveillante du DNS.

HADIA ELMINIAWI Merci, Kurtis. Léon ?

LÉON SANCHEZ J'aimerais vous remercier toutes et tous de m'avoir invité. Et, je le dis toujours, c'est une de mes séances favorites à l'ICANN, je n'en ai raté aucune. Cela fait de nombreuses années que je suis à l'ICANN et c'est agréable d'être ici et je lis toujours avec intérêt votre déclaration. Je pense que vous avez mis le doigt sur des problèmes tout à fait pertinents pour l'écosystème de l'internet et tout particulièrement pour la communauté africaine et le continent africain. Donc félicitations, une nouvelle fois pour ce travail.

Vos perspectives sont notées et notables. Le CA va réfléchir en ces termes et contribuer à la résolution de ces problèmes. Et ce que vous avez bâti aujourd'hui est un document de haut niveau. Je ne vais pas prendre trop de temps, mais j'aimerais vous écouter dans le cadre de référence de ce document. Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Léon. Je vais donner la parole au docteur Catherine Ayeda. Nous avons parlé un peu hier de la déclaration, donc je vous passe la parole.

CATHERINE ADEYA

On a déjà parlé de cette déclaration, donc elle me l'a résumé donc je ne vais pas reparler beaucoup de cette déclaration. Je l'ai lu et ce qui est tout à fait intéressant, je crois que cela peut fonctionner très bien pour le Suhahili, c'est une déclaration dont on avait besoin plutôt hier.

Donc je vais dire que c'est une discussion absolument essentielle. J'ai été dans beaucoup de réunions AFRALO et ce que je disais à Hadia hier c'est que j'ai bu beaucoup de croissances, d'avancées dans ces déclarations, dans la manière dont cela est rédigé, c'est tout à fait clair, avec beaucoup d'informations. Et vous serrez très bien les problèmes, aujourd'hui. Et c'est vraiment un air frais que nous ressentons, en prenant compte de cela, en voyant ce que vous pensez de l'utilisation malveillante du DNS.

Ce que je voulais dire, et vous avez parlé des aspects de chiffrage et d'indicateurs que nous avons, qui sont fournis par l'ICANN. Vous avez parlé de l'Afrique, mais il y a de nombreux pays d'Afrique qui ont des défis à relever. En Afrique les niveaux sont différents entre les pays et nous avons des meilleures pratiques qui existent dans certains pays. Et certains pays se mettent en retard et d'autres qui

ont de meilleures pratiques qu'il faut partager. Donc l'Afrique est large.

Je pense qu'il faut lire le programme d'atténuation d'utilisation malveillante du DNS, qui est en ligne, qui est un programme de l'ICANN, il faut en être bien conscient et je crois ce problème d'utilisation malveillante du DNS est un problème pour tout le monde, c'est notre responsabilité, tout le monde doit s'y mettre et y travailler. .

Je vous donne un exemple, au niveau parlementaire, pour la gouvernance de l'internet à Kigali, nous avons travaillé ensemble et j'ai communiqué à ce sujet. Et on parle toujours de la formation reçue à Kigali, on a développé des capacités de cette manière. Et nous avons eu une formation pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS et il y a eu beaucoup d'informations diffusées sur ce que fait l'ICANN et c'était des juristes qui connaissaient très mal la gouvernance de l'internet et le DNS également. Mais, grâce au développement de capacité de l'ICANN, ils sont curieux, s'intéressent à la question à la suite de cette formation à Kigali.

Cela montre bien que dans les recommandations nous devons faire plus. Et Pierre, je sais que je vous mets au défi de cela, je sais que vous avez besoin de ressources supplémentaires et je suis membre du CA, je le comprends. Mais je pense qu'on a de bonnes recommandations ici.

J'aimerais vous suggérer de le mettre dans un ordre logique. En tant que chercheur, je que c'est très important d'avoir ordre

différent, 4,2, 1, 5, 3 et 7. Et le numéro 6, je vais en parler un peu parce que la collecte de données, il y a beaucoup de problèmes à ce sujet et je pense qu'on a besoin de plus de preuves empiriques en ce concernant et la recherche.

Hadia, j'espère que j'ai bien compris cette déclaration.

HADIA ELMINIAWI Merci beaucoup. Nous sommes toujours à commenter sur cela et j'aimerais donner la parole à Alan Barrett qui se joint à nous virtuellement.

ALAN BARRETT Bonjour, je suis désolé de ne pas être parmi vous à Prague. J'apprécie toujours cette réunion. Je voudrais dire quelques mots. Ce sujet, l'utilisation malveillante du DNS est une thématique vraiment très large, l'ICANN se focalise sur certains des aspects qui rentrent dans son mandat, et vous avez listé cela dans l'introduction de votre déclaration, c'est important de lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Encore une fois, les rédacteurs ont fait du bon travail et vous avez identifié des questions et mis en œuvre des recommandations tout à fait pertinentes.

Je voudrais me centrer sur deux ou trois points. Je pense que vous parlez d'organiser des ateliers de formation en collaboration avec les ALS, le soutien At-Large. Cela pourrait être très efficace. Je pense que cette plateforme de rapports de l'utilisation malveillante du DNS est importante, je pense qu'il faut rendre les

choses plus faciles pour les utilisateurs finaux afin qu'ils puissent rapporter ces cas d'utilisation malveillante du DNS. La traduction de cette plateforme en multiple langue pourrait être une bonne idée, il faut voir quand les avantages valent les efforts.

Encore une fois, je suis heureux de faire partie de la discussion.

HADIA ELMINIAWI Je passe la parole à Jonathan, président d'At-Large.

JONATHAN ZUCK Désolé, je suis en retard. Cette déclaration me parait très intéressante. Nous sommes à un point d'inflexion, nous dépendons sur le continent africain sur ce qui est de la croissance du nombre d'utilisateurs sur l'internet. C'est un nouveau marché et donc il y a des mentions ici de marché émergent, mais c'est bien plus large que cela, c'est central au plan mondial de la croissance de l'internet et il faut en parler de manière importante. Puisqu'il y a quand même encore des déficiences qui existent, il faut continuer à construire, à maintenir la croissance. Il faut faire très attention avec ces utilisations malveillantes. Il y a une grande dépendance de l'internet par rapport au marché de l'internet en Afrique, car la prochaine tranche d'utilisation va venir de ce marché. C'est un domaine sur lequel on doit se focaliser. En Afrique, il y a des défis qui sont uniques, je pense, et les recommandations que vous avez rédigées sont très bonnes. À l'At-Large, nous travaillons sur des cours d'apprentissage où nous pourrons faire des formations et

éduquer les utilisateurs. Nous essayons de faire ces cours en différentes langues. La chose la plus ennuyeuse avec l'utilisation malveillante du DNS est que la façon la plus facile pour les pirates d'obtenir les mots de passe ou identifiants c'est en appelant les utilisateurs ou en leur demandant tout simplement. Donc, vraiment, ils sont très bien intégrés au niveau social, ils appellent les gens, arrivent à leur parler et arrivent à se faire donner les informations. Donc il faut éduquer les utilisateurs, c'est la chose la plus simple que nous pouvons faire pour éduquer les gens sur l'utilisation malveillante du DNS.

On ne peut pas contrôler les choses si les gens donnent et partagent leurs informations privées. Dans ce sens, il nous faut éduquer les gens et il nous faut pousser plus que ce que l'on a fait dans le passé. Il est important d'impliquer la société civile et il nous faut faire des efforts au niveau juridique et démontrer aux sociétés que ce problème est important.

Nous savons très bien qu'il nous faut améliorer aussi les rapports. Comme on le disait tout à l'heure, je suis allé à une session qui a été organisée par les opérateurs de registre, ils nous ont montré un exemple de rapport d'un cas de l'utilisation malveillante du DNS et il y avait des rapports, mais personne n'agissait parce qu'ils avaient beaucoup de raisons de ne pas le faire, parce que c'est compliqué. Donc les utilisateurs vont souffrir, souvent, beaucoup. C'est compliqué et il faut beaucoup d'efforts de combattre cela. Il y a des personnes qui font partie d'organisations qui ne sont pas aussi sophistiquées que la nôtre. Comment vont-ils faire ? Nous, les gens

typiques ne vont pas forcément faire des rapports, parce que cela prend du temps.

Voilà, souvent ces problèmes sont récurrents et se répètent encore et encore parce que les efforts à mettre en œuvre pour éviter cela sont compliqués. La plupart des personnes ici ne savent même pas comment gérer ce genre de problème ou aller contrecarrer ce genre d'utilisation malveillante.

Donc il y a friction de faire la bonne chose et c'est ce qu'il se passe en général. Et je suis complètement d'accord avec votre déclaration et vos recommandations. J'applaudis le travail. Les recommandations viennent à temps, on arrive à la prochaine série et il y aura d'autres communautés qui vont s'impliquer, dans des régions moins bien desservies et nous devons donc avoir un marché qui rende les choses possibles. Donc c'est un bon endroit dans lequel nous devons focaliser nos efforts. Donc je vous salue pour cette déclaration.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Jonathan. Oui, vous avez soulevé les points que nous avons inclus dans notre présentation. Mais je reconnais aussi que l'At-Large a un rôle important à jouer dans ce sens. Vous avez mentionné la campagne At-Large lorsqu'il s'agit de l'hameçonnage et aussi avec tous ces matériaux, éducationnels ou informatiques, qui ont été mis en œuvre par l'At-Large. Pierre ?

PIERRE DANDJINOU

Merci, Hadia, de m'avoir invité, c'est toujours un plaisir d'être avec vous et de vous faire un peu un rapport des accomplissements que nous avons vu en Afrique en ce qui concerne le soutien au continent. Nous voulons applaudir votre déclaration très utile, comme cela a été dit. Vous avez toujours des déclarations très intéressantes.

Je vais répéter mes mots clefs, ceux que je répète toujours quand je viens à vos réunions. Comment allons-nous localiser les ALS ? Comment allons-nous nous assurer que ces recommandations soient mises en œuvre ? Nous savons tous et croyons tous qu'il y a beaucoup de devoirs et travaux à faire en Afrique, donc il faut savoir comment nous allons mobiliser ce problème de l'utilisation malveillante du DNS. C'est le problème de tous et nous nous focalisons sur les utilisateurs finaux, bien sûr.

Nous avons les différents rapports pour ce qui est de la coalition pour l'Afrique et tout cela était basé sur une certaine offre à structure et certaines des parties prenantes avaient fait des évaluations sur le net. On avait étudié l'utilisation des noms de domaine.

Mais vous, avec déclaration, on voit qu'il y a aussi de parties qui manquent dans ce rapport. Il faut considérer les besoins des utilisateurs. Et, de notre point de vue, il est important de pouvoir éduquer les utilisateurs sur cela. Et je peux vous dire que, comme d'habitude, l'ICANN vous apporte son soutien, nous sommes sur le terrain et nous croyons aussi qu'avec la collaboration que nous

avons mise en œuvre avec vous, d'ailleurs nous développons le document stratégique pour l'Afrique et nous avons déjà soumis une version préliminaire et nous pensons qu'à la fin juin nous pourrons communiquer plus d'informations. Nous allons continuer aussi à mettre en œuvre des activités, vous les connaissez. Nous travaillons sur la journée de l'UA. Vous avez bien sûr participé. Et nous avons une bonne collaboration.

Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles initiatives. Une d'entre elles concerne les mesures de l'internet. On a commencé à faire cela avec les chapitres ISOC. Nous voulons aussi considérer ce que nous pouvons faire et voir comment nous pouvons améliorer les choses avec le soutien de l'ICANN. Comment pouvons-nous mieux travailler pour faire passer le message à toutes nos parties prenantes différentes. Et on parle aussi bien sûr des utilisateurs, des gouvernements, de la société civile, etc. Nous voulons votre contribution dans toute sorte de campagnes et nous sommes là pour vous apporter du soutien, comme d'habitude.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Pierre. Maintenant nous allons parler de la thématique et nous avons Seth qui devait prendre la parole, mais qui n'est pas là aujourd'hui. Donc je vais faire moi-même l'introduction de cette déclaration et, ensuite, je vais passer la parole à Bram pour ce qui est de la discussion liée à cette déclaration. Hervé va lire la déclaration.

Beaucoup de nos membres sont à l'anniversaire de l'UA qui a lieu en parallèle, c'est pour cela que nous avons des personnes absentes et des personnes en lignes.

Le thème c'est l'initiative africaine de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, la responsabilisation des parties prenantes dans l'ensemble de l'écosystème. Dans cette déclaration, l'AFRALO souligne les besoins de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS en Afrique, cela décrit les efforts et cela met l'accent sur les défis au niveau local. Des défis comme les ressources limitées ou des capacités techniques limitées, cela fournit aussi des recommandations qui parlent de collaboration et de solutions qui peuvent être adaptées.

Donc AFRALO demande à l'ICANN et aux parties prenantes de soutenir les initiatives prises par l'Afrique et de faire de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS une manière et une opportunité pour l'habilitation, l'innovation et la résilience.

Je vais passer la parole à Hervé pour qu'il puisse présenter cette déclaration. Merci.

HERVE SETONDJI Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien. J'aimerais remercier nos invités distingués avant de lire cette déclaration.

En préambule : nous, membres de la communauté AFRALO et de l'ICANN qui avons participé activement à l'ICANN83 à l'occasion de la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN le 11 juin à Prague, nous

avons engagé des réflexions et des dialogues approfondis sur le thème : initiatives Africaines de lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, responsabiliser les parties prenantes dans l'ensemble de l'écosystème. À l'issue de ces discussions, nous proposons la déclaration collective suivante.

Au niveau du contexte et de cette proposition, nous avons la hausse des cas d'utilisation malveillante du DNS, notamment sous forme de hameçonnage, de distribution de logiciels malveillants, de réseaux zombie, de dévoiement et de spams lorsqu'il sert de vecteur à d'autres types d'abus du DNS. Cela ébranle la confiance en l'internet, en particulier dans les régions émergentes telles que l'Afrique. Alors que les services numériques prolifèrent sur le continent, l'utilisation malveillante du DNS compromet la cybersécurité, entrave l'inclusion numérique et freine la croissance de l'économique numérique.

Face aux efforts déployés au niveau mondial pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS, l'Afrique est confrontée à des défis uniques, notamment une expertise technique limitée, une faible sensibilisation du public, des mécanismes de signalement inadéquats, une collaboration insuffisante entre les parties prenantes et d'importantes contraintes financières.

De nombreuses organisations fonctionnent en dessous du seuil de pauvreté sur le plan de la cybersécurité ne disposant pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre de défenses efficaces contre les menaces. Cette limitation financière fait obstacle au

développement et au déploiement d'une infrastructure de cybersécurité robuste sur l'ensemble du continent. Néanmoins, l'Afrique compte une communauté internet résiliente et variée qui comprend des opérateurs de registre, des bureaux d'enregistrement, des organisations de la société civile, des opérateurs de réseaux mobiles, des fournisseurs d'accès à internet, des organismes chargés de l'application de la loi, des institutions universitaires et des utilisateurs finaux. Cette force collective permet de concevoir des solutions inclusives portées par la communauté et adaptées aux besoins spécifiques du continent.

Poinr suivant, reconnaissance des efforts de l'ICANN et de la communauté. Nous saluons la volonté de l'ICANN de s'attaquer à l'utilisation du DNS à l'échelle globale, notamment par le biais du programme d'atténuation l'utilisation malveillante du DNS, des mécanismes d'application des contrats d'accréditation des bureaux d'enregistrement, du projet d'analyse des domaines enregistrés à des fins malveillantes et des programmes de renforcement des capacités. Nous apprécions tout particulièrement le travail des équipes régionales de l'ICANN qui apportent leur soutien aux parties prenantes africaines à travers des activités de formation et sensibilisation.

AFRALO se félicite de ces initiatives tout en rappelant que leur efficacité en Afrique dépend de leur adaptation aux réalités locales. Cela suppose de s'attaquer aux contraintes financières persistantes qui entravent la croissance ainsi que la viabilité du secteur du DNS sur le continent. L'étude menée en 2023 sur le

secteur des noms de domaine en Afrique indique que la plupart des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de ccTLD en Afrique parviennent à peine à atteindre le seuil de rentabilité et ne disposent pas des capacités techniques et commerciales nécessaires pour se développer sans un investissement et un soutien ciblé. Adapter les programmes de l'ICANN à cette limitation est essentiel pour garantir des progrès inclusifs et également efficaces dans toute l'Afrique.

Responsabiliser les parties prenantes dans l'ensemble de l'écosystème. Pour réduire efficacement l'utilisation malveillante du DNS, une approche multipartite et collaborative nous semble essentielle. La responsabilisation des parties prenantes à tous les niveaux, allant des gouvernements, aux bureaux d'enregistrement, le monde universitaire, la société civile et aux utilisateurs finaux représente la pierre angulaire pour construire un écosystème du DNS qui soit fiable et résilient.

HADIA ELMINIAWI Si vous permettez, Hervé, si nous pouvons passer simplement aux titres des recommandations ?

HERVE SETONDJI Nous proposons les recommandations suivantes – je vais juste lire les recommandations, seulement les titres.

En un, renforcer les capacités et la sensibilisation. Puis mettre en place des mécanismes clairs pour le signalement d'abus,

encourager la collaboration régionale, promouvoir le DNSSEC et les bonnes pratiques de sécurité de l'écosystème du DNS, donner des moyens d'action à la société civile et aux utilisateurs finaux, encourager la collecte de donnée et la recherche. Dernier point, effectuer un plaidoyer en faveur de l'élaboration de politique et du soutien législatif.

En conclusion, l'Afrique est à un tournant majeur. Face à la croissance du numérique, nous devons nous concentrer sur le renforcement de la sécurité et de la confiance. Le DNS est un élément clef de l'internet que nous devons protéger de toute utilisation malveillante. La cybersécurité de l'Afrique peut être améliorée en apportant un soutien à toute personne concernée et en utilisant l'aide mondiale pour mettre en place des solutions locales. Cette collaboration peut devenir un modèle de responsabilité partagée menant à un internet plus sûr et résilient, avec plus de possibilités pour cet internet résilient. AFRALO invite donc l'ICANN, les groupes régionaux et toutes les parties prenantes à soutenir les efforts de l'Afrique en faveur d'un internet sûr, fiable et robuste. Ensemble nous pouvons faire de l'utilisation malveillante du DNS une occasion de travailler en équipe, de trouver de nouvelles idées et de développer des compétences dans toute l'Afrique.

Merci.

HADIA ELMINIAWI Merci. Nous allons passer à Bram pour débattre de cette déclaration.

BRAM FUDZULANI J'aimerais inviter tout le monde, dans le chat ou les personnes présentes dans la salle, si vous avez des commentaires à effectuer, ce qui devrait être changé dans cette déclaration. Vous pouvez vous exprimer et lever la main.

HADIA ELMINIAWI Docteur Catherine, vous souhaitez rebondir ? Vous aviez des commentaires, je crois, sur la déclaration, peut-être des amendements ? Si vous pouvez élaborer un peu plus sur la structure ? Vous avez suggéré de restructurer l'ordre des présentations ? Si vous pouviez nous dire un peu ce qu'il en est ? Quel est l'ordre suggéré ?

CATHERINE ADEYA Non, j'essayais d'avoir plus de logique dans la déclaration, donc je suggérais que vous commenciez avec le numéro 4 qui devienne le numéro 1. C'est une question d'ordre. Donc, le 4 devient le 1, puis le numéro 2 et là on retrouve le numéro 1. Donc je crois que promouvoir le DNSSEC et les bonnes pratiques en premier, donc mettre au point des mécanismes clairs en 2, vous pouvez repenser tout cela. Ensuite 5, donner des moyens d'action à la société civile et aux utilisateurs finaux. Ensuite le 3, encourager la collaboration régionale ; et le numéro 7, plaider en faveur de l'élaboration de

politique et du soutien législatif. C'est ce dont je parlais tout à l'heure, il y a besoin de plus de soutiens à ce niveau, bien qu'ils obtiennent un soutien de l'ICANN. Le point 6, je ne sais pas trop, donc encourager la collecte de données et la recherche, je crois que c'est pertinent, mais vous essayer de parler ici d'encourager. Donc je crois que vous pouvez me corriger, mais vous voulez des décisions informées, donc vous avez plus besoin de collectes de données, il me semble.

HADIA ELMINIAWI

Oui. Deux points à ce niveau. Premièrement, promouvoir des développements de politique basés sur des preuves et en deux la collaboration avec des universités de recherche. Donc peut-être que nous pourrions élaborer plus cela dans le titre et rajouter cela en titre pour refléter ces deux éléments, la recherche et politiques basées sur des preuves.

Je ne sais pas exactement, on peut revoir cela, nous avons un point qui parle des mesures différentes et nous avons également l'élaboration de politique fondée sur des données factuelles, et ça, c'est basé sur l'analyse de données et les instruments de mesure. Donc soit modifier le titre, soit bouger les deux points.

Mais c'est noté, on a pris note de ce que vous avez dit, on va y réfléchir.

CATHERINE ADEYA

Oui, je crois qu'en effet cela fait sens de modifier le titre.

JONATHAN ZUCK

Oui, les données, c'est un autre point, on peut expliquer quelque chose ici, on peut commencer par parler du potentiel du marché pour l'Afrique et en Afrique. Et le rôle que l'ICANN peut jouer pour ouvrir de nouveaux marchés. Pour revenir sur ce que disait Alan, on peut utiliser des données pour démontrer cela, le potentiel de l'Afrique et le niveau d'utilisation du DNS, en Afrique en particulier. Pour le moment, ce sont des suppositions, mais vous pourriez mettre des données derrière, je pense que ce serait utile.

HADIA ELMINIAWI

Oui, Jonathan, votre suggestion est tout à fait logique. Nous devons rajouter plus d'éléments probants à la déclaration. Voyons voir ce que l'on peut faire. Le seul problème que nous avons est que si nous incluons des chiffres ou des nombres, nous devons être sûrs que cela est fiable et exact. Et c'est pour cela que, parfois, nous avons un peu peur de faire cela. Mais on va voir ce qu'on peut faire de toute façon. Mais je suis d'accord.

NEMAYA MAGAZINE

Je suis du Zimbabwe, ici en tant que participant. Je voulais faire un petit commentaire, car je ne comprends pas tout dans la déclaration, mais je vois là qu'il y a des opportunités par rapport à ce que le groupe essayait d'accomplir. Mais je voulais dire que je suis d'accord, il nous faudrait commencer par une analyse de données pour mieux comprendre quelles sont les carences que

nous avons en Afrique et ensuite, notre prochaine étape, je n'ai pas entendu l'objectif clair de ce que veut faire l'ICANN en Afrique, mais on devrait essayer d'élaborer une base pour ces objectifs qui nous servirait de guide, d'un cadre de mise en œuvre que les pays pourraient mettre en œuvre et pourraient essayer de comprendre quels sont les DNS qu'ils utilisent, etc.

Il y a donc encore une fois, une carence dans la collecte des données, il nous faut mieux définir les objectifs. Dans la définition des objectifs, on passe aux recommandations de l'ICANN sur l'utilisation, les fournisseurs du DNS. On ne comprend vraiment pas ce que fait chaque pays d'Afrique sur ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS, on ne sait pas ce que font les pays.

HADIA ELMINIAWI

Merci pour votre contribution. Je voudrais juste répondre rapidement. En fait nous sommes très spécifiques, lorsqu'il s'agit de la mauvaise utilisation du DNS dont on parle ou de l'utilisation malveillante du DNS, en fait nous parlons de 5 formes d'utilisation malveillante du DNS qui sont : le hameçonnage, le malware, les réseaux zombie, le farming et le spam. Le spam sert de mécanisme de livraison pour toute autre sorte d'utilisation malveillante du DNS. Donc on est très spécifiques quand on parle de l'utilisation malveillante du DNS et pour tout ce qui est lié à ces 5 aspects. Je ne sais pas si cela vous aide.

NEMAYA MAGAZINE Oui, cela m'aide. Moi, je suis d'Afrique, mais j'ai déménagé, mais la définition de l'utilisation malveillante du DNS pourrait être plus claire. Tout le monde ne voit pas cela de la même façon.

CATHERINE ADEYA Il faudrait suggérer de faire très attention parce que cette déclaration suit le travail qui a été fait. Donc l'hypothèse que nous avons ici dans cette déclaration est qu'on sait très bien qu'il y a eu d'autres déclarations avant qui soulevaient des thématiques bien spécifiques. On fait face à cela en ce moment avec l'ICANN. Et nous sommes ceux qui disent tout le temps qu'il faut des déclarations plus claires, et c'est ce que vous avez fait. C'est pour cela que je vous ai dit, dans mes remarques d'ouverture, qu'il vous fallait lire les documents de l'ICANN sur le sujet, mais dans cette déclaration vous vous focalisez sur l'Afrique. Que fait l'Afrique pour ce qui est relations à ce que fait l'ICANN ? Donc il faut faire très attention, il ne faut pas trop passer en détail les explications et les définitions. Il y a du travail qui est fait en Afrique et cela fait partie du processus pour être sûr que l'Afrique reste sur le radar.

NON IDENTIFIE Oui, je vous remercie, je vais prendre en compte les déclarations écrites au préalable.

CATHERINE ADEYA Hadia est très occupée, mais une chose qu'elle disait hier et la dernière chose que vous avez dite pourrait aller à l'encontre de cela

– je ne vais pas le dire parce que c'est un secret – mais cela veut dire que ce serait peut-être bon une fois d'en parler.

HADIA ELMINIAWI

Oui, c'est quelque chose auquel on pense, quand on regarde nos déclarations préalables et quand on examine quelles sont nos opinions, elles ont évolué avec le temps quand il s'agit de telle ou telle thématique. Si vous examinez cette question de l'utilisation malveillante du DNS à laquelle on a fait face et discuté auparavant, on a étudié ces déclarations préalables, on a vu comment on a évolué dans ce sens. Et cela pourrait peut-être nous aider à développer de nouvelles pensées, idées, réflexions ; cela nous aide à voir comment nous évoluons, mais c'est aussi une inspiration pour continuer de l'avant et peut-être que nous pourrons travailler différemment. S'agissant de l'utilisation malveillante du DNS, je suis complètement d'accord avec vous, il n'y a pas d'accord mondial qui dit : voilà, ça c'est la définition. Mais de manière à avoir un point de départ pour pouvoir faire face à cette thématique, il nous faut avoir une définition spécifique. Donc la communauté ici a décidé de parler de l'utilisation malveillante du DNS dans ces 5 domaines spécifiques. C'est comme cela que nous avons élaboré cette déclaration.

Je passe la parole à Pierre qui va peut-être nous informer un peu plus sur ce qu'il fait au niveau des efforts d'atténuation. Peut-être que le DNSSEC fait partie de ces efforts.

PIERRE DANDJINOU

Merci, Hadia. Par rapport à ce que nous faisons en Afrique, jusqu'à présent, je peux vous parler de ce qu'on fait dans la coalition pour l'Afrique numérique, il n'y a pas de projet spécifique pour ce qui est de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Pour plusieurs raisons et Kurtis en parlé. Nous parlons d'une division et vous parlez d'une définition. Même si ICANN a son idée sur cette définition, parce qu'il y a une équipe qui travaille sur cette définition. On n'est pas rentré dans tout cela parce qu'on attend quand même d'attendre un consensus. Et ce n'était pas une priorité de lancer un projet tel que celui de l'utilisation malveillante du DNS en Afrique. On le fera, mais cela dépendra des partenaires que l'on aura sur le terrain.

Quant au DNSSEC, oui, bien sûr, nous voulons garantir la sécurité du DNS, c'est un point clef ; mais nous avons un projet qui s'appelle le Roadshox du DNS, l'exposition itinérante du DNS. Cela correspond à plusieurs éléments. IL s'agit d'aller dans plusieurs pays, de travailler à différents niveaux, parler avec les décideurs politiques, les gouvernements et peut-être leur expliquer pourquoi nous parlons du DNS et aussi pour pouvoir aider les ccTLD dans les pays spécifiques. Nous avons plusieurs pays qui ont signé leur propre compte. Nous travaillons avec les managers ccTLD et l'ICANN a un outil qui doit être compris. Donc, pour pouvoir signer la zone, les différents comptes doivent pouvoir bien comprendre ces outils que distribue l'ICANN. Donc c'est là où nous concentrons nos efforts, parce que nous sommes là pour essayer d'apporter du

soutien, de soutenir les gens pour essayer de faire avancer les choses.

Mais, donc, nous formons les gens et peut-être 6 mois plus tard ils vont ailleurs, ils font autre chose. Et ça, c'est un problème. Donc il nous faut essayer de développer la durabilité dans les différents pays. C'est un de nos défis.

Nous sommes aussi contents de dire que la feuille de route du DNSSEC en Afrique, la signature de la zone en Afrique, a quand vu de bons efforts. Et durant les deux dernières années, trois pays ont signé leur zone. Donc nous avions 15 pays, nous espérons que les 53 ou 54 pays puissent signer leur propre zone. C'est notre objectif.

Donc il se passe des choses, nous avons quelques défis malgré tout, mais au bout du compte, ces problèmes sont liés au renforcement de la capacité. C'est une chose de développer les capacités, mais comment on retient les gens ? On a ce problème. Donc il faut absolument que nous sachions localiser et une fois que cette personne est formée, il ne faut pas que cette personne parte. Ça, c'est le problème auquel on fait face en Afrique. Et si vous pouvez nous aider à atténuer ce problème, ce serait une bonne chose.

Nous en sommes à une étape où nous avons besoin de lancer différentes opérations et différents projets en Afrique liés à l'utilisation malveillante du DNS, et je pense qu'on va le faire. C'est sûr. Nous sommes là et nous vous écoutons, nous sommes là pour vous soutenir. Merci.

BRAM FUDZULANI Il y avait une main levée de Hervé.

HADIA ELMINIAWI Personne ne demande la parole dans la salle, donc Hervé ?

HERVE SETONDJI Bonjour à nouveau. Je voudrais répondre rapidement au collègue du Zimbabwe qui vit en République Thèque, je ne sais pas si c'est la première fois qu'il participe à une réunion AFRALO/AfrICANN, c'est vrai qu'on n'a pas bien expliqué l'objectif de la réunion et de la déclaration. Ce qu'il a dit est vrai, mais si on participe pour la première fois, on ne sait pas toujours ce qu'on veut dire. Il faut savoir que nous, Africains, on sait qu'il y a des problèmes qui sont les mêmes partout sur les continents, mais parfois le niveau du problème n'est pas le même en Afrique qu'ailleurs. Donc la déclaration consiste juste à dire à ICANN que sur tel problème qui existe partout l'Afrique a peut-être besoin de plus d'attention ou de moyen pour régler ce problème. Donc à chaque fois qu'on fait une déclaration, c'est l'objectif, présenter le problème comment il se présente en Afrique et quelles sont les possibles solutions qu'ICANN peut apporter à l'Afrique. Je voulais juste compléter cela pour ceux qui participent pour la première fois à nos réunions. Merci.

BRAM FUDZULANI Merci, Hervé. Hadia ?

HADIA ELMINIAWI Merci. Pierre, vous avez soulevé des points très importants et des sujets importants sur le développement des capacités, comment atteindre les personnes. Une fois qu'on les a formés et s'assurer que ces personnes restent, c'est un processus continu nécessaire. Donc former des formateurs aussi par exemple, si vous avez des formateurs, ceux qui partent peuvent être formés par d'autres formateurs déjà prêts à former. Donc en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, je ne sais pas si on peut attribuer cela à l'ICANN ou aux parties contractantes, mais il y a des efforts qui existent. Par exemple l'amendement des contrats avec les parties contractantes et également nous avons un système qui a été mis en œuvre pour collecter des données. Mais je ne suis pas sûr exactement de comment ces données sont utilisées. Par exemple, nous avons des indicateurs, des chiffres, mais comment on les utilise par la suite, comment on fait rentrer ces indicateurs pour qu'ils donnent lieu à quelque chose d'utile pour contre l'utilisation malveillante du DNS et que ce soit utile pour la communauté ?

PIERRE DANDJINOU Vous avez posé une question sur les données et les conditions dans lesquelles nous utilisons ces données. Mais il y a beaucoup de problèmes autour de la collection des données, c'est complexe. C'est pour cela que nous avons des plateformes que nous

développons et il faut prendre en compte les points juridiques aussi. Nous avons des règlementations très fortes sur la collecte des données et que nous devons respecter. .Nous avons des projets, par exemple, sur les aspects démographiques des problèmes, on parle des mesures sur l'internet, des indicateurs de performance, nous avons les ccTLD qui collectent des données et nous collectons des données au sujet des ccTLD.

Donc cela dépend du type de données dont on parle, c'est une problématique, en effet. Et si on participe à l'utilisation malveillante du DNS, nous devons définir des étapes et nous devons bien nous organiser pour respecter les aspects juridiques de la collecte des données selon les pays et au niveau régional aussi.

Donc oui, nous voulons faire beaucoup, mais parfois nous devons attendre des clarifications pour la collecte des données, pour lancer des projets. Et ça, ça va être une problématique. Nous pensons que nous devons travailler avec nos partenaires, étroitement, différents partenaires qui ont différentes règlementations, il y a des conditions très fortes là-dessus à respecter.

À l'ICANN, nous suivons cela de très près et on doit donner des assurances à ce niveau, sur la collecte des données. Et néanmoins, il est vrai que nous avons besoin de plus de données, mais nous avons besoin d'accords ici et de voir quelle sera la destination de ces données, ce qu'on en fait. Données parfois personnelles. C'est

quelque chose qu'il faut expliquer, qui doit être accepté. C'est un problème. Mais je crois que c'est la même chose pour toutes les institutions.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Pierre. Nous pouvons peut-être être plus précis et parler de Domain Metrica. Comme cela est dit, Metrica est une plateforme qui agrège des données avec un type d'interface et avec la consolidation des ensembles de données, l'ICANN a lancé Metrica, avec des partenaires, cela va nous permettre de voir les tendances et d'observer les situations. Cela indique également que la plateforme fournit des informations de qualité sur les volumes de l'utilisation malveillante du DNS, sur la diverse distribution de l'utilisation malveillante du DNS et peut-être que vous pourriez élaborer un peu sur Domain Metrica ?

PIERRE DANDJINOU

Je crois que Domain Metrica est une initiative de notre directeur informatique. Une nouvelle fois, c'est d'avoir des données sélectionnées que nous collectons. Parce que, quoiqu'on en dise il y a des informations importantes dont on a besoin et cela permet véritablement d'aider les utilisateurs finaux de l'internet. Et je crois que c'est pour le moment un projet au niveau interne. Mais c'est véritablement quelque chose d'important parce que cela va permettre de définir des normes. Mais toutes les données ne peuvent pas être exposées, évaluées. Nous avons ce projet interne

qui est uniquement au niveau interne. Voilà tout ce que l'on peut en dire à ce niveau.

Mais cela dépend de ce que vous voulez atteindre comme objectifs. Il y a différents pays qui ont différentes règlementations. Donc il faut bien comprendre les règlementations avant de pouvoir lancer un projet de ce type. C'est pour cela que nous avons une plateforme interne et non publique. Voilà le raisonnement derrière cela. Yasid ?

YAZID AKANHO

Bonjour, je suis du bureau du directeur informatique, personnel de l'ICANN. J'aimerais rajouter quelque chose à ce qu'a dit Pierre, qui a été très éloquent. Quand on parle de l'utilisation malveillante du DNS, la position de l'ICANN est que nous devons tout d'abord assurer que nous ayons les droits et le droit d'avoir accès à ces données et de pouvoir les collecter. Nous avons besoin d'avoir un statut juridique pour la collecte des données et leur traitement dans ce type d'initiative de collectes de données.

Donc nous avons un grand nombre de plateformes qui existent, d'outils qui existent et qui sont utilisés au niveau interne, mais qui ont pour but également de fournir à la communauté au sens large des informations factuelles.

Cela fait plusieurs années que nous avons un rapport sur les activités de l'utilisation malveillante du DNS, le système DAAR, donc c'est quelque chose que l'ICANN avait lancé pour la

communauté, pour la prise de conscience de l'utilisation malveillante du DNS et pour suivre de près les tendances et les catégories d'utilisations malveillantes.

Et, comme l'ont dit Kurtis et Catherine et d'autres, nous sommes en train de chercher un consensus sur ce type d'activités malveillantes du DNS. Donc lorsque l'on parle de Domain Metrica, il y a de cela deux réunions – je crois qu'on était à Istanbul – on a annoncé la nouvelle plateforme et, progressivement, il y aura des modules de cette plateforme qui seront ouverts au public.

Récemment, la plateforme est accessible au public et nous avons déjà quelques registres, nous avons des informations sur les registres et opérateurs de registres, nous avons des comparaisons qui sont effectuées au niveau des enregistrements de noms de domaine, nous avons les listes noires qui existent. Certains sont ouverts d'autres qui sont plus au niveau commercial. Donc nous sommes en train de traiter toutes ces informations.

Et, par rapport au système DAAR, Domain Metrica est également capable de collecter des informations arrivant des titulaires de noms de domaine. Ce sont des informations qui peuvent rentrer dans le système.

Mais, une nouvelle fois, nous avançons progressivement vers une plateforme qui va donner plus d'informations au niveau de Domain Metrica.

Vous pouvez vous connecter avec votre compte ICANN, vous verrez les graphiques disponibles et les diagrammes que vous pouvez utiliser. Et la plupart d'entre eux, on ne peut pas prendre plus de mesures quand on fait partie de la communauté, mais vous avez des informations diffusées et publiques sur cette plateforme.

Nous avons toujours DAAR également, qui donne des informations spécifiques et qui permettent de prendre des informations au niveau des opérateurs de registre.

Le travail se poursuit, cela avance. Mais, comme l'a dit Pierre, il y a beaucoup de préoccupations juridiques qui doivent être prises en compte.

On sait qu'il y a une impatience dans la communauté, mais les efforts et avancées sont notables, même si tout n'est pas visible.

HADIA ELMINIAWI: Je ne vois pas d'autres mains levées dans la salle. Si vous avez des commentaires à effectuer, levez la main. Tijani ? Vous avez quelques mots à proposer ?

TIJANI BEN JEMAA: Pour moi, l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS c'est véritablement qui va notifier de cette utilisation malveillante ? Qui va être notifié ? Et à qui doit aller l'information ? Qui va vérifier ? Qui peut le faire ? Et si la première personne qui reçoit l'information ne veut pas agir comment ces notifications doivent connaitre des étapes. Ces étapes doivent être définies pour lutter contre

l'utilisation malveillante du DNS. Donc je pense que nous devrions être bien conscients que chaque utilisateur peut notifier d'une utilisation malveillante du DNS, et ça, ce serait utile pour agir contre cette utilisation malveillante du DNS. C'est quelque chose que nous pouvons peut-être ajouter dans notre déclaration.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Nous pouvons en effet regarder ensemble au point 2, développer un mécanisme de rapports et encourager les ccTLD africains à adopter et publier des politiques claires en matière l'utilisation malveillante du DNS et à établir des points de contact, promouvoir des plateformes de signalisation.

J'aurais une question au point 3 qui dit : rendre compte de tous les incidents dans une publication mensuelle ou trimestrielle à large diffusion. Donc numéro 3, encourager la coopération régionale en différentes langues, ça, c'était le deuxième point. Là nous avons besoin de points de contacts. C'est ce qui est dit au premier point. Mais le deuxième point sur le développement de plateformes de signalisation centralisées. Centralisées à quel niveau ? Parlons-nous d'une centralisation par pays ? Au niveau de l'ICANN ? De quelle centralisation ou plateforme parle-t-on ? Et avoir des rapports, à qui cela doit être dit ? C'est une question ouverte pour tout le monde.

TIJANI BEN JEMAA

Oui, donc cette plateforme centralisée d'avis, c'est une belle chose. On ne dit pas aux personnes qu'elles doivent aviser ou informer, cela ne veut pas dire que chaque avis ou information n'amène pas à une action. Parce qu'il y a différents types d'abus du DNS. On a besoin de vérifier toutes ces informations. Les personnes doivent savoir qu'elles peuvent faire remonter l'information. Des rapports doivent être établis, ils ont besoin de le faire, mais ils doivent savoir qui informer. Et ça, ce sont des points pratiques qu'il faut qu'on puisse expliquer aux gens pour que toutes les personnes puissent participer à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Merci.

NON IDENTIFIE

Je voudrais juste partager une expérience de l'environnement commercial et je voudrais parler de l'escalade de l'information sur un cas d'abus. C'est du point de vue commercial. Quand on fait remonter l'utilisation malveillante d'un nom de domaine, on utilise les marques déposées par exemple. S'il s'agit d'un problème lié à une marque déposée. Si on cible le hameçonnage ou différents autres cas d'utilisation malveillante, je pense que c'est peut-être une sorte ou une partie des choses qui pourraient être faites au niveau des bureaux d'enregistrement.

CATHERINE ADEYA

Oui, je vais choisir quelques phrases de la déclaration. J'écoute les questions et je me dis que demain il y aura une plénière At-Large sur les progrès de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS

et des efforts faits dans ce sens. Et je pense qu'il serait bon de participer. Donc AFRALA appelle à différentes parties prenantes de soutenir les efforts de l'Afrique, ce serait le bon endroit de le faire. Ensemble on pense à l'utilisation malveillante du DNS et il faudrait en profiter pour travailler ensemble, collaborer, apporter de nouvelles idées. Je parle de cela pour comprendre ce que fait cette déclaration. Il faut trouver des manières, il faut penser non seulement à ce que l'ICANN fait, mais parler de l'Afrique de manière spécifique.

Je voudrais parler de ce que j'ai fait durant Africa Space ce matin, réunion espace Afrique. Il y a des proverbes en Afrique qui sont un peu liés à la gouvernance de l'internet. L'un vient du Ghana : un petit bâton va fumer, mais ne va pas bruler. JE me dis toujours que cela correspond à ce dont on parle. Il s'agit de souligner les efforts, le pouvoir et la puissance de la collectivité. C'est ce dont on parle avec cette déclaration. Il faut nous permettre de créer un réseau qui soit sûr et nous défendre contre les attaques cyber.

Quand je participe à ces sessions, on parle, on a des discussions saines, mais je pense que dans ce cas particulier il s'agit d'un problème qui continue, et il nous faut continuer à en parler, mais aussi améliorer cette déclaration pour qu'elle soit plus succincte.

HEIDI ULLRICH

J'étais inspirée par Docteur Catherine et je voulais vous rappeler qu'il y a deux séances demain pour l'At-Large sur l'utilisation malveillante du DNS. Ce sont des thèmes importants pour l'At-

Large ici à Prague. Demain à 9 h il y a une séance avec OCTO avec un détail sur Domain Metrica, avec des cas d'études qui seront proposés. Ensuite, la séance suivante est la deuxième plénière de l'At-Large sur l'utilisation malveillante du DNS et des sujets qui sont très similaires à votre déclaration. Donc cette séance peut être intéressante pour toutes les communautés et d'autres groupes vont parler sur le sujet. Cela pourrait être utile pour continuer à travailler sur la déclaration. Silvia me l'a rappelé, dans le passé il y a eu des formations faites à l'AFRALO sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et cela n'a pas été fait depuis quelque temps. Il faudra le reconsidérer pour la région Afrique.

CATHERINE ADEYA

Cette réunion est à 11 h demain et c'est dans cette salle. Donc vous pouvez déjà planifier votre venue.

HADIA ELMINIAWI

Nous avons reçu des commentaires sur cette déclaration, nous allons pouvoir faire une mise à jour en suivant ces commentaires. Mais je voudrais suggérer que nous attendions ces deux séances demain. La première est liée à Domain Metrica et la deuxième sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Après cela, nous pourrons faire des mises à jour à la déclaration. Nous allons attendre une ou deux semaines et nous allons nous concerter avec la communauté et nous verrons si, basé sur les discussions

d'aujourd'hui et demain, on pourra peut-être rajouter quelque chose.

Autre chose que j'aimerais rajouter à la déclaration, c'est quelque chose d'un peu plus spécifique. Il nous faudrait déterminer des actions plus spécifiques pour l'At-Large et surtout pour la communauté AFRALO. Il y a des éléments spécifiques dedans, on parle d'ateliers, de formations, de sensibilisation, c'est quelque chose que les structures d'At-Large font déjà, mais on pourrait être plus spécifiques quand il s'agit d'autres éléments ou recommandations qui sont liés à d'autres domaines.

À partir de cette discussion d'aujourd'hui, comme nous avons reçu quelques recommandations, on a parlé de la mise en œuvre d'ateliers, de la traduction de document, d'ALS, de renforcement de capacité, cela inclut le renforcement de capacité des parlementaires, mais peut-être qu'il y a d'autres éléments dont on doit un peu plus parler ou que l'on devrait plus expliquer, on pourrait parler de la mise en œuvre de rapports, qui est importante.

Je vais m'arrêter et donner la parole à Bram pour voir s'il y a d'autres membres de la communauté qui veulent commenter.

BRAM FUDZULANI

Juste un commentaire de la part de Seun qui plaidait pour qu'on puisse organiser encore une fois à AFRALO du renforcement de capacité sur la question des données dont on a beaucoup parlé et

aussi sur le système de rapports d'activité de l'utilisation malveillante du DNS. Une main levée de Winnie ?

WINNIE KAMAU

Bonjour. J'espère que vous me voyez. J'apprécie beaucoup les conversations qui ont lieu en ce moment. Tout le monde parle de renforcement de capacités, dans différents secteurs, mais j'essaye de comprendre quel est le rôle du récit. Est-ce que l'on peut parler d'histoire qui pourrait être racontées ? Ou des leçons qui ont eu du succès ? Des efforts réussis ?

BRAM FUDZULANI

Winnie est aussi journaliste et membre de MAG Africa, donc elle parle du contexte, elle parle des efforts déjà faits par AFRALO, y a-t-il des récits qui ont été faits ou publiés au niveau de la perspective africaine ?

HADIA ELMINIAWI

Merci. Oui, tous les membres de la communauté peuvent faire partie de notre travail d'élaboration de politique, de notre déclaration, peuvent contribuer aux sessions de politiques, surtout avec le groupe CPWG. Si vous n'êtes pas membres d'AFRALO, vous pouvez vous enregistrer, vous pourrez être informé de toutes ces déclarations que nous élaborons, de toutes les questions dont nous discutons. Vous pourrez participer et mener des groupes de travail si cela fait partie de votre intérêt, sur tous les sujets liés à l'AFRALO et l'ICANN.

Autre chose, la plateforme Domain Matrica vient de remplacer DAAR. Donc quand on a mentionné Domain Metrica pour l'ICANN, sachez que c'est la nouvelle version de DAAR qui était le signalement des cas d'abus de nom de domaine. Ce n'est pas la nouvelle version, mais une plateforme complètement nouvelle.

PETER KIM Bonjour, merci. Je suis du Liberia. Je voudrais faire écho du point fait par Winnie, je voudrais dire que cette question du DNS, vous savez, il y a des gens qui ne sont pas très techniques dans notre région africaine et peu familiers avec ces termes. Je voudrais qu'on fasse une approche sous-régionale, en termes de récit, expliquer le concept du DNS, et peut-être qu'on pourrait mettre l'utilisation malveillante du DNS en contexte pour que les gens puissent mieux comprendre. Des gens connaissent, mais d'autres ne sont pas conscients et ne connaissent pas toutes ces thématiques.

HADIA ELMINIAWI Je vois que Heidi a la main levée.

HEIDI ULLRICH Nous arrivons à la fin de cette réunion, mais je vous invite tous, puisque vous êtes très intéressés par l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, donc vous devriez nous rejoindre durant nos appels hebdomadaires, le mercredi, les appels du CPWG. Nous parlons de ces thématiques, de l'utilisation malveillante du DNS

toutes les semaines. Vous pouvez nous rejoindre durant ces appels. Merci.

CATHERINE ADEYA

J'aimerais rajouter quelque chose. Je vois que vous êtes préoccupés par ces concepts qu'il faut comprendre, le DNS, l'utilisation malveillante du DNS, et c'est vrai que cela prend du temps et je ne critique pas ici. Mais il y a beaucoup d'informations diffusées et je crois que les personnes qui fournissent ces informations doivent bien expliquer cela, éditer cela et rédiger des informations.

Un simple exemple, si vous regardez sur Google le site de l'ICANN, on essaye d'expliquer le DNS et vous le retrouverez sur le site web de l'ICANN. En termes très simples, vous allez sur le site web de l'ICANN vous pourrez comprendre le DNS en plusieurs langues et diffuser le message.

Je reviens sur le point de vue collectif de l'Afrique, aidons-nous les uns et les autres pour communiquer. Pierre, je crois que cela peut vous aider beaucoup. Je crois qu'il faut travailler de manière collective en Afrique et communiquer en termes simples sur ces concepts. Donc, donnez-nous beaucoup de sagesse, Pierre.

WISDOM DONKOR

Je suis d'accord avec vous. Il y a de cela quelques semaines, j'ai travaillé à un engagement avec une commission parlementaire au Ghana et c'est une réunion au sein du ministère de la

Communication et de ses agences, donc c'est au niveau du Ghana, des registres, des noms de domaine au Ghana. Ils sont très intéressés au niveau parlementaire d'en connaitre plus sur ces sujets et sur le DNS, notamment. Et ils ne savent pas exactement quelle est la situation. Donc je crois qu'ils ont besoin d'un soutien sur les noms de domaine. Au cours des années il y a eu une évolution forte de ces systèmes. Et nous sommes véritablement sur une bombe, il y a des problèmes qui existent au niveau du secteur commercial des noms de domaine. Au niveau des paiements qui existent, des possibilités, portails, ressources, etc., et cela peut poser des problèmes. Par exemple que certains hôtels ont connu. Donc je crois que nous avons besoin d'en faire plus et comment nous pouvons faire plus pour éduquer et former les personnes.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Je vois qu'Alan Barrett nous disait dans le chat que lorsque l'on parle des systèmes centralisés il nous dit qu'il y a un système de rapports qui existe déjà en Afrique, c'est un système qui existe depuis longtemps, il y a un institut qui travaille sur l'utilisation malveillante du DNS également. Et d'autres informations possibles à obtenir sur DAAR et sur Domain Metrica de l'ICANN. Il y a une discussion dans le chat là-dessus. Et DAAR existe toujours, semble-t-il. Donc possibilité de s'y référer.

Bram, y a-t-il d'autres commentaires ? Nous sommes en retard de 3 minutes déjà. Je vous remercie d'être venus à cette réunion

d'ICANN83 de AFALO/AfriICANN. La déclaration sera mise à jour sur la base de ce qui a été dit. Madame ? Winnie ? Soyez brève.

WINNIE KAMAU

Oui, désolée, c'est une nouvelle demande d'intervention. Oui, je voulais simplement vous faire savoir que nous communiquons beaucoup, mais vous parlez avec beaucoup d'acronymes que les personnes ne comprennent pas, donc quand on parle du DNS, je crois que beaucoup de personnes ne comprennent pas ces concepts et acronymes. Vous avez dit que nous pouvons aller sur le site de l'ICANN, mais est-ce qu'il serait possible d'avoir une stratégie où nous pouvons communiquer avec plus de personnes pour démystifier un peu tous ces concepts et acronymes que nous avons. Cela faciliterait beaucoup nos conversations et nos débats. Voilà il y a des lacunes au niveau de la formation. Et je pense que cela permettrait d'améliorer la conversation.

HADIA ELMINIAWI

Merci de cette contribution. Joignez-vous à nous et nous pourrons développer ensemble ce que vous demandez. C'est une communauté où nous travaillons collectivement, nous collaborons et nous développons des concepts et des politiques et là nous parlons de l'utilisation malveillante du DNS, joignez-vous à la communauté d'AFRALO et vous pourrez communiquer avec nous et améliorer la communication.

Merci d’être venus à cette séance AFRALO/AfrICANN. La séance est levée. Merci.

**[FIN DE TRANSCRIPTION]**